

Assemblée générale du MCPVaud
Samedi 3 mai 2025 à 14h
à la Maison d’Ailleurs – Place Pestalozzi 14 – 1400 Yverdon

Présent·e·s : Georges Delaloye, Pascal Gysel, Sonia Gillioz, Andreas Zurbrügg, Marc Hinterberger, Vincent Conrad, Cédric Auberson, Gaetan Bukmez, Yves Bezençon, Walter Pineda Espinosa, Antoine Wasserfallen, Denis Gaimard, Hamza Benslimane, Eric Douady, Jean-François Garcia, Serge Guinot, Michael Molnar, Ibrahima Touré

Excusé·e·s : Philippe Dériaz, Hervé Kaufmann, Carlos Koplowitz, Rocco Rizzo, Maurizio Teruzzi, Laurent Nicola

1. Bienvenue et ouverture de l’assemblée générale 2024 par le président P. Gysel

Le président, P. Gysel, souhaite une cordiale bienvenue à tous et toutes dans ce magnifique lieu. Il rappelle la conférence qui suivra à 15h30 (par Serge Guinot, directeur de Pharos à Genève, association qui s’occupe des victimes masculines de violence conjugale) et déclare l’assemblée générale ouverte. Le PV, ainsi que le rapport d’activité 2024 ont été envoyés à tous les membres.

En préambule, le président lit son mot, dont voici un petit résumé. ***L’intégralité du mot sera disponible sur le site du MCPV et envoyé à tous les membres par mail.***

Le thème principal de son discours est la reconnaissance :

- Reconnaissance de ce qu’endurent bon nombre de pères séparés ou divorcés ;
- Reconnaissance à la ville de Nyon qui a mis à disposition un local pour un nouveau groupe de papa-Contact ;
- Reconnaissance de nos efforts par la DGEJ (Direction Générale de l’Enfance et de la Jeunesse) et le conseiller d’Etat M. Venizelos qui ont pris en compte nos projets d’accompagnement des pères par une contribution de CHF 10'000.00 pour aider à en réaliser une partie ; la collaboration se tisse de plus en plus profondément ;
- Reconnaissance croissante de la réalité des pères et de notre association par la rédaction d’articles dans différents médias (Illustré, le Temps, 20 Minutes, Lausanne-Cités) ;
- Reconnaissance, toute récente, à d’anciennes assistantes sociales de la DGEJ qui ont fait part de dysfonctionnements au sein de l’institution dans le « Lausanne-Cités ».

Pour conclure, le président tient à remercier chaleureusement le comité de son travail ; ce frais élan n’aurait pas été possible sans l’apport de nouveaux membres : Cédric Auberson avec son infatigable créativité et sa disponibilité, Antoine Philippe et Antoine Wasserfallen qui sont toujours prêts à assumer de nouvelles tâches et à participer lors des stands, Andreas Zurbrügg qui s’occupe de la trésorerie, de la permanence téléphonique, ainsi que des projets de développement de l’association, Vincent Conrad qui est le nouveau gestionnaire des Papa-contact. Des remerciements sont aussi adressés à Alexandre Martins, membre du MCPV qui anime l’antenne de Nyon avec Antoine Wasserfallen.

P. Gysel souhaite saluer tout particulièrement Georges Delaloye qui mérite la Palme d'Or du mérite, l'Oscar pour l'ensemble de son œuvre. Georges est notre secrétaire général depuis de très nombreuses années. A 75 ans, il a décidé de passer le témoin à la fin 2025. Georges est une personnalité qui nous manquera. Le comité lui adresse une énorme gratitude, ainsi qu'un immense merci pour tout le travail accompli et pour son éternelle bonne humeur qui manquera à toutes et tous. Un cadeau lui est offert chaleureusement.

Georges Delaloye remercie le comité de sa reconnaissance et du cadeau. Il souhaite que l'association continue, que l'argent reçu de la DGEJ permettra de faire avancer la cause et que le comité poursuivra sa tâche dans la sérénité. Il reste à disposition jusqu'à la fin d'année, mais ne souhaite plus jouer le « pompier » en cas de souci. Le secrétariat est assuré pour le moment en intérim par sa compagne afin de concrétiser et mettre au point un cahier des charges détaillés du poste pour la relève. Cela lui enlève déjà une grosse charge de travail

En septembre 2024, trois projets ont été créés et soumis à la DGEJ : la formation des animateurs de groupes, la professionnalisation de la permanence téléphonique et la mise en place et l'exploitation d'un appartement d'urgence pour les pères en détresse. Ces projets démarrent gentiment, notamment grâce à une subvention de CHF 10'000.00 en lien avec le premier projet : formations, secrétariat, etc... Nous espérons que cette aide n'est qu'un début et qu'elle se concrétisera par la suite. Un bilan sera effectué dans un an.

2. Liste des présences

La liste des présences a été complétée à l'entrée et sera transmise à la rédactrice du PV.

3. Nomination des scrutateurs

W. Pineda Espinosa est nommé.

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour, envoyé à toutes et tous, est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024 (consultable sur le site mcpv.ch)

Le procès-verbal a été « remanié » et envoyé à tous les membres en tenant compte des remarques émises en 2023. Il est accepté à l'unanimité.

6. Rapport d'activité 2024

Le rapport d'activité, envoyé à tous les membres, est présenté et détaillé par G. Delaloye. Il passe en revue les divers points du rapport, soit : comités – assemblée générale – permanence téléphonique – Papa-contact – stands – Pères Noël Bleus – Ateliers Aliénation parentale – collaboration avec l'association « Jardin des Parents » – Festifree – Papas-News – projets – charte avec la DGEJ – participations/représentations – site internet/Facebook/groupe Whatsapp.

L'année 2024 a été très active à tous les niveaux avec, entre autres, l'élaboration des projets et les rencontres avec la DGEJ. Avec F. Valenz, il s'est rendu à la prison d'Orbe pour rencontrer

deux papas emprisonnés. Cela n'a pas été facile moralement. Un projet d'engagement d'un professionnel pour assurer les entretiens au bureau de Rumine serait nécessaire.

Le rapport d'activité 2024 ne suscite pas de remarque, ni de question ; il est accepté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'association dans son intégralité.

7. Rapport du trésorier pour les comptes 2024

A. Zurbrügg commente les comptes dont il a repris la gestion en juillet 2024. Il remercie les membres qui l'ont soutenu dans cette tâche.

Bilan :

Le total des actifs se monte à CHF 15'028.72

Une perte de CHF 7'229.28 a été enregistrée, notamment à cause des amortissements (CHF 2'133.00) et des transitoires (cotisations envoyées en décembre). Il faut également tenir compte des formations des animateurs de groupes qui ont engendrés des frais avant la réception du fonds de la DGEJ.

Budget :

A. Zurbrügg envisage de comptabiliser toutes les heures de bénévolat car ce sont des statistiques importantes et intéressantes qui pourront être présentées à la DGEJ. Il a déjà créé des fichiers excel et demande aux personnes concernées de bien vouloir commencer à noter leurs heures, que ce soit au niveau de la permanence, des papa-contact, des rencontres « Entre Pères », des stands, etc... La visibilité du bénévolat est essentielle.

Le total des recettes du budget 2025 se monte à CHF 17'700.00 compte tenu de la subvention de CHF 10'000.00 et des cotisations d'environ CHF 7'000.000.

Le total des charges du budget 2025 se monte à CHF 17'200.00 avant prélèvement dans le fonds DGEJ.

A. Zurbrügg explique tous les montants des charges et celles qui pourront être compensées par la subvention DGEJ.

A noter que, dans les charges, certains frais seront déduits de la subvention de la DGEJ : les activités diverses, les défrayements forfaitaires et secrétariat, les frais papa-contact et le loyer du bureau à Rumine.

Des explications sont données au sujet des cotisations extérieures, dont celles de la CROP (Coordination Romandes des Organisations Paternelles) et GeCoBi (Association Suisse pour la coparentalité). D. Gaimard et le président sont délégués et secrétaire de la CROP et GeCoBi est la faïtière.

G. Delaloye informe que l'association compte actuellement 90 membres. Une vingtaine de rappels ont été envoyés. Le fichier des membres est extrêmement bien tenu et le suivi est assuré grâce à la secrétaire intérim. Au vu du travail effectué et calculé sur les deux derniers mois, il faut tenir compte d'une vingtaine d'heures par mois. La secrétaire note tout ce qu'elle fait sur un fichier excel pour visibiliser la durée et les tâches administratives.

8. Rapport des vérificateurs de comptes, Yves Bezençon, R. Migieu

Les comptes ont été vérifiés par Y. Bezençon et R. Migieu en date du 16 avril 2025 en présence du trésorier A. Zurbrügg.

Le rapport est lu par Y. Bezençon. Les vérificateurs ont constaté une gestion de la comptabilité très bien tenue, une continuité dans le bon sens par rapport aux modifications effectuées après la dernière assemblée générale. Ils ont analysé le bilan, les comptes de résultat, ainsi que le livre de caisse et les pièces justificatives. Ils ont également pointé quelques pièces comptables et corrigé une écriture de caisse, un encaissement, pour reclassement dans les bons comptes du bilan.

Une remarque : il serait nécessaire de stabiliser au mieux les pertes afin de ne pas décapitaliser les fonds propres d'une manière significative et brutale. Pour remédier à cette problématique, il faudrait augmenter les recettes et faire attention aux dépenses.

Une bonne nouvelle est que, grâce au travail des membres du comité, un montant de CHF 10'000.00 a été alloué par la DGEJ. Soit est laissé au comité d'expliquer les projets liés à ce virement.

Les vérificateurs remercient le trésorier A. Zurbrügg, ainsi que G. Delaloye, secrétaire, du travail effectué durant l'année 2024, ainsi que de l'excellente présentation, de qualité, pour ce travail administratif.

En conclusion, les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

L'intégralité du rapport sera mise en ligne sur le site du MCPV.

9. Approbation des comptes 2024, du budget 2025 et du rapport d'activité

Les comptes 2024, le budget 2025 et le rapport d'activité sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée. Décharge est donnée au comité.

10. Élection des vérificateurs de comptes, ainsi que d'un suppléant

R. Migieu devient rapporteure, (à relever que R. Migieu est absente ce soir, donc à confirmer). Y. Bezençon est membre et D. Gaimard devient suppléant.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces propositions.

11. Election du comité (admissions – démissions)

G. Delaloye annonce sa démission du comité, mais reste à disposition jusqu'à la fin de l'année.

A. Wasserfallen fonctionne déjà activement au comité depuis plusieurs mois. G. Bukmez se porte candidat.

Ces deux personnes sont élues à l'unanimité. Le reste du comité est réélu dans son ensemble.

12. Divers et propositions individuelles

Divers :

J.-F. Garcia demande pourquoi le MCPV a reçu une subvention de la DGEJ et quelle en est la valeur ajoutée.

Réponse : la DGEJ a reçu une enveloppe conséquente du canton pour soutenir des projets et des associations. Depuis 3 ans, le MCPV collabore avec cette institution sous forme de réunions trimestrielles ; la DGEJ a compris que le MCPV n'est pas un ennemi. Via une charte conclue, nous soutenons des pères en rapportant, entre autres, des disfonctionnements.

A. Zurbrügg précise que nous avons de bons contacts avec la DGEJ depuis un certain temps déjà et notre collaboration est constructive. Pour revenir au projet conséquent, dont nous avons demandé un financement, le projet 3 concernant l'acquisition et l'exploitation d'un logement d'urgence, nous pensons que cela concernerait plutôt un autre département et allons y réfléchir. Il est clair que ne recevoir que CHF 10'000.00 a été tout d'abord une déception puis, après réflexion, il s'agit tout de même d'une plus-value pour la partie formations et permanence. Il n'a jamais été question de se faire « acheter ». Ce montant permet à notre association d'avancer et de progresser pour la défense des papas et l'aide à la coparentalité. Il est important de « croiser les regards » pour se rapprocher.

Montrer, par le biais du budget et de statistiques, les coûts et le temps de bénévolat consacré à nos activités démontre bien les valeurs de l'association et l'importance d'une aide pérenne. Le projet, dans son entier, demeure et sera poursuivi.

Un membre attire l'attention sur le fait que la DGEJ, en offrant une subvention, a des attentes et qu'il faudra y répondre. Réponse : chaque partie a des attentes par rapport à l'autre. Un bilan sera effectué d'ici un an et ce sera l'occasion de montrer ce que le MCPV peut apporter comme plus-value à l'institution et éventuellement de demander une aide supplémentaire qui permettra d'être bénéfique à tous les partenaires.

En conclusion après une longue discussion, le MCPV ne perd pas de vue sa mission, poursuit ses contacts avec le département, continue de développer ses activités pour le bien des pères et de l'association. Il faut tout de même admettre que cette subvention est un début de reconnaissance du travail de notre mouvement. La DGEJ a besoin de nous, tout comme nous avons besoin de collaborations constructives.

Un membre demande quel moyen avons-nous de garantir que ce soutien financier ne joue aucun rôle dans les activités du MCPV ? Réponse : A. Zurbrügg répète qu'il est important de « croiser les regards ». Croiser les regards n'est pas se soumettre, mais échanger d'une manière constructive pour se rapprocher. Il ne faut pas chercher la vérité, mais la solution la plus utile pour atteindre un objectif ; dans notre cas, l'objectif est l'enfant. Nous restons toutefois attentifs.

C. Auberson ajoute qu'il ne faut pas perdre de vue la stratégie projetée en ayant les ressources et les reins solides pour pouvoir poursuivre nos buts avec ou sans soutien. Il ne faut pas être complètement dépendants de subventions. Au niveau du comité, une bonne répartition des tâches est essentielle. La reconnaissance et la visibilité sont tout de même reconnus et cela fait avancer le mouvement.

G. Delaloye conclut en remerciant le travail colossal d'A. Zurbrügg et A. Wasserfallen.



Mouvement de la
condition paternelle
Vaud

MCPV
Avenue Rumine 2, 1005 Lausanne
info@mcpv.ch
www.mcpv.ch

IBAN CH18 0900 0000 7028 6579 9

Permanence téléphonique 7/7 09h00-17h00 : 021 353 30 50

13. Fin de l'assemblée générale

Le président, P. Gysel, clôt l'assemblée à 15h49.

La séance se poursuit avec la conférence par Serge Guinot, directeur de Pharos à Genève, association qui s'occupe des victimes masculines de violence conjugale

Pour le MCPVaud

Le président :
Pascal Gysel

Le gestionnaire administratif :
Georges Delaloye

Rédaction du PV par la secrétaire intérim D. Fournier